

Séance du mardi 08 décembre 2015

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 01/12/2015

Présents : 14

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Thierry RIEU

L'an deux mille quinze et le huit décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Bruno FILIOL, Nadine ROQUESSALANE, Danielle LACOMBE, Eric BOUSQUET, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Francoise MARRONCLE, Pierre BOUCHISSE

Représentés : Marie Lyse DUNION

Absents :

Objet: DM 1 - Budget assainissement - 2015_073

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes pour le budget assainissement.

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2315	Installat°, matériel et outillage techni	-4400.00	
203 - 104	Frais d'études, recherche, développement	4400.00	
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00
		TOTAL :	0.00
		0.00	0.00

Il s'agit d'une plus-value sur le Schéma Directeur d'Assainissement.

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par une réduction de crédit indiquée ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Préfecture de AURILLAC le 15 DEC. 2015

et publication ou notification du 23 DEC. 2015

Le Maire,
A. DUJOLS

